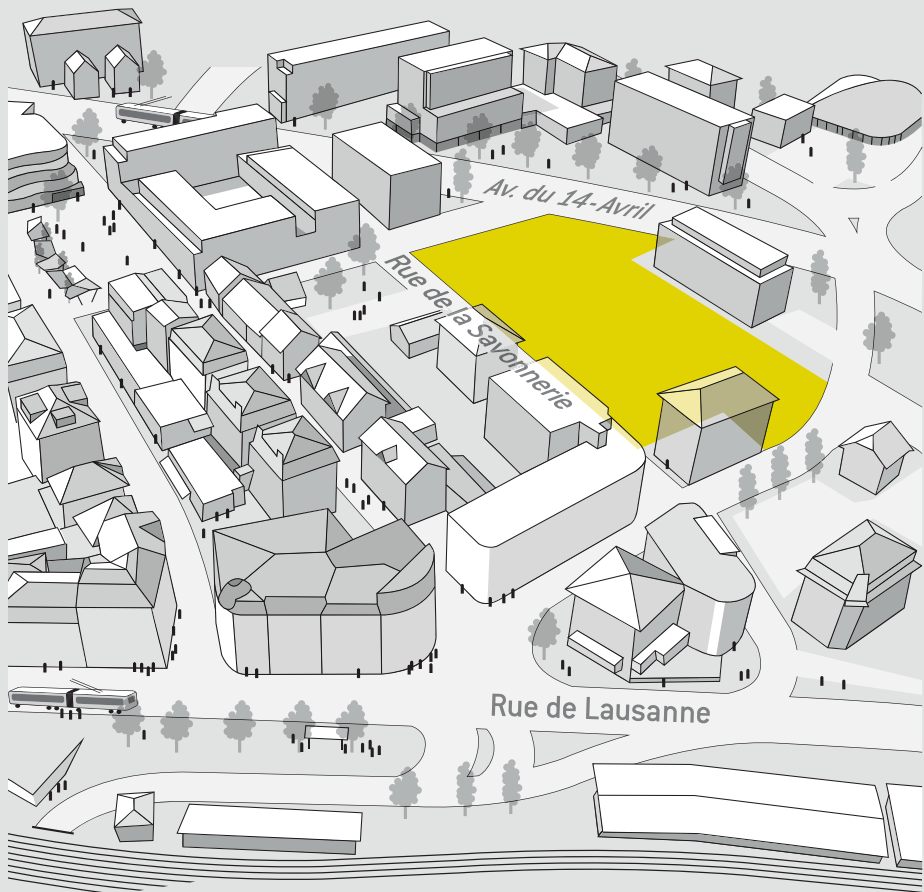




**Renens en
mouve**»ent

Ilôt de la Savonnerie: la démarche participative débute

Charte de participation



Une consultation en 4 étapes



**Soirée de
lancement**



**Stand
d'information**



**Ateliers
de travail**



**Soirée de
restitution**



L'îlot de la Savonnerie, un lieu vivant

Débutée en 2004, la rénovation du centre-ville de Renens a vu la réalisation de nombreux chantiers qui ont depuis changé son visage. Le square de la Savonnerie, le passage de plusieurs rues adjacentes en zones de rencontre et bien sûr la Place du Marché ont participé directement à la modernisation de la quatrième ville du Canton.

L'îlot de la Savonnerie, avec 6 parcelles propriétés de la Commune, représente la prochaine étape de ce renouveau. Dès ses prémices, le projet s'est voulu bien plus qu'une simple construction de logement sur l'un des rares espaces appartenant à la Commune.

La redéfinition de ce quartier emblématique situé en plein cœur de la ville a régulièrement suscité des attentes diverses de la part des citoyens (demandes des sociétés locales pour une Maison des associations, interpellations au Conseil communal pour exploiter judicieusement le potentiel de ces lieux en matière de politique du logement ou socio-culturelle). Au fil des ans, l'ensemble de ces sollicitations a conféré un poids symbolique particulier à ce lieu.

Afin de répondre et de faire fructifier cet engouement public, la Municipalité avait annoncé, en 2015 déjà lors du vote du préavis sur le devenir du quartier, l'intégration d'une démarche participative au sein du projet Savonnerie.

Cette procédure débute officiellement en ce début d'année 2018. La Municipalité invite les Renanaïses et Renanais à prendre part à la définition du futur caractère d'un lieu vivant, ouvert et répondant aux besoins de notre société.

Ces rencontres se dérouleront sous la direction de la Municipalité, du service de l'urbanisme et de TRIBU architecture en tant que coordinateur.

Une démarche cadrée

Une étude de faisabilité a permis d'évaluer le potentiel constructible du site, de définir les objectifs du quartier (*voir Les valeurs à partager p.10*) et de vérifier l'équilibre économique du projet. En respectant le règlement en vigueur, le potentiel est d'environ 10'000 m² dont 1'500 m² d'activités. (*voir schéma ci-dessous*)

10'000 m² de SPd *

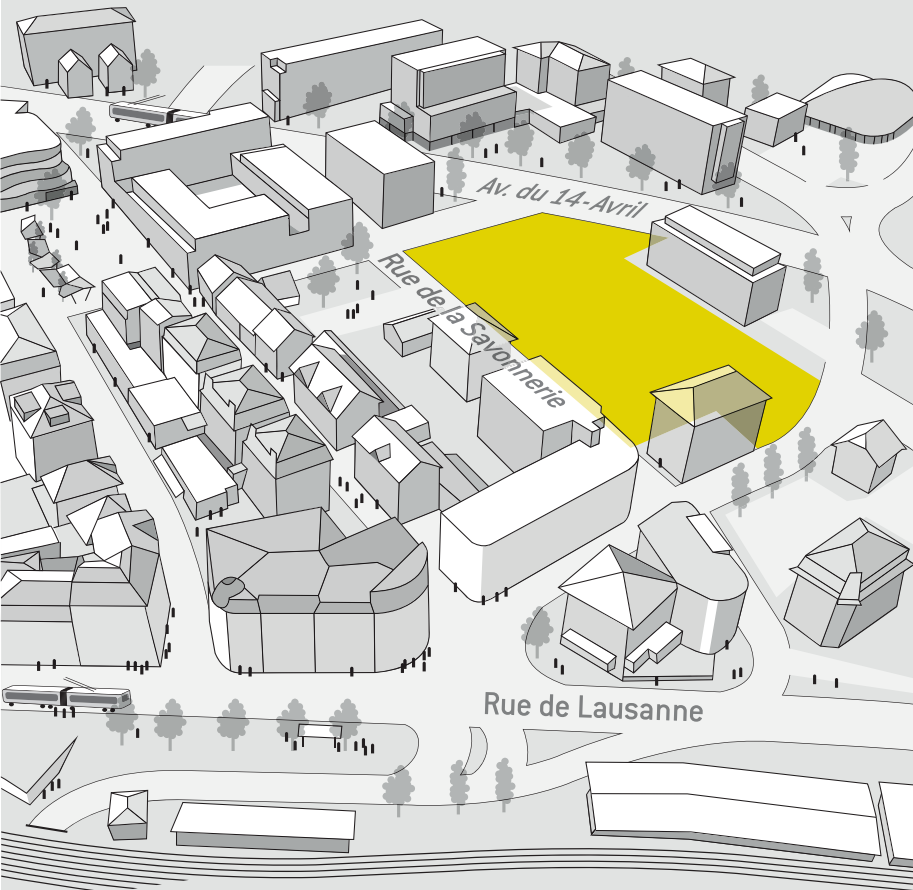


* La surface de plancher déterminante (SPd) est la somme de toutes les surfaces de plancher des bâtiments principaux.

La démarche de participation qui suit cette étape a pour but de questionner largement la population renanaise sur ses idées et ses intentions pour le développement futur du site.

L'affectation principale du projet sera le logement. Une surface sera réservée pour le local communal de maintenance. Mis à part ces deux certitudes, tout est ouvert: le futur bâtiment comprendra diverses activités que la démarche participative permettra de préciser. Les Renanaïses et Renanais seront amenés à formuler leurs envies aussi sur les espaces extérieurs du bâtiment et les espaces publics adjacents. Il est à noter que les bâtiments encore présents seront démolis en raison de leur vétusté et que les aménagements existants, fitness urbain et potagers, sont provisoires et feront place au projet à venir.

Au terme de la démarche, un rapport de synthèse sera établi et présenté publiquement lors de la soirée de restitution. La Municipalité s'engage alors à transmettre ces recommandations au futur maître d'ouvrage de l'opération et de les intégrer au cahier des charges du concours d'architecture qui sera organisé par la suite sur le terrain de la Savonnerie.



Ce périmètre correspond aux parcelles qui seront cédées en droit de superficie à un partenaire pour réaliser le projet de l'îlot de la Savonnerie.



Ce périmètre correspond à une zone élargie montrant que le bâtiment s'inscrit dans un contexte plus large dont il doit tenir compte et qu'il va impacter.

Des habitants, citoyens et experts

Les Renanaïses et Renanais sont impliqués dans le projet.

L'objectif est d'aboutir à un projet qui réponde au mieux aux besoins et attentes de la population. Dans cette démarche, l'expertise des Renanaïses et Renanais sera précieuse pour comprendre le quartier et envisager son développement. Elle devrait permettre de fédérer le plus grand nombre autour d'un projet commun.

Concrètement, la démarche collective permettra de mettre en exergue des besoins qui seront retranscrits dans un cahier des charges transmis lors du futur concours pour le bâtiment.

Les décisions finales seront prises par les autorités communales et la réalisation sera confiée à un partenaire.

L'expertise des Renanaïses et Renanais est une aide à la décision politique, la qualité du quartier en sera enrichie.

Après la conclusion formelle de la démarche participative (*voir les étapes pages suivantes*), en mars 2018, le processus classique de projet suivra son cours. Il s'agit simplement d'une étape supplémentaire en amont qui nourrira la réflexion et le débat.

Un réseau de partenaires

Pour en arriver à un projet porteur d'avenir, un véritable réseau de partenaires aux compétences et aux savoirs multiples doit se mobiliser. Des habitants aux spécialistes.

- **Les Renanaïses et Renanais** sont les acteurs centraux de la participation qui leur offre l'occasion d'exprimer leurs points de vue et leurs propositions. Leur force, c'est leur "expertise d'usage".
- **Les milieux associatifs** participent aussi au réseau. Leur démarche ne se substitue pas à celle des habitants, mais elle la complète.
- **La Commune** est évidemment concernée puisque la démarche porte sur un terrain qui lui appartient. Elle est garante de l'intérêt public. Les décisions finales lui appartiennent jusqu'à l'octroi du droit de superficie à un partenaire.
- **Les spécialistes** aident à définir le cadre des discussions et à les faire aboutir. Ils sont mandatés par les autorités et au service du projet.

Une charte de participation

Des engagements et des valeurs

Grâce à la participation, l'expression des diverses idées et propositions des Renanaïses et Renanais sera accueillie et organisée selon des principes transparents. Cette charte de participation rappelle les droits et les devoirs des acteurs, les engagements des uns et des autres et les valeurs essentielles. **Transparence, honnêteté et simplicité** doivent guider la démarche.

Pour **la population et les associations**, la charte a pour but de faciliter le déroulement de la concertation en précisant une base commune de valeurs.

Pour **la Municipalité**, la charte lui impose de prendre en compte les débats et les réflexions de la démarche de participation dans le développement du projet et dans ses décisions.

La participation permet à tous de s'exprimer, en cohérence avec le projet et sur son suivi. La charte assure l'engagement de tous sur toute la durée de la démarche; il est essentiel qu'elle soit acceptée par tous les participants pour le bon déroulement du processus.

Les engagements à tenir

Les différents acteurs s'engagent à la poursuite d'un but commun:

la définition concertée des besoins à intégrer dans le cahier des charges du projet.

Dans ce but, ils s'engagent à:

- Respecter le processus de participation proposé
- Mettre entre parenthèse l'intérêt individuel au profit de l'intérêt collectif
- Respecter un fonctionnement par consensus
- Assurer un droit égal à la parole pour tous, sans préjugés
- Respecter les valeurs de la charte

Les valeurs à partager

Objectifs de la participation:

- Intégrer toute la population à la démarche
- Réaliser une démarche adaptée au contexte alentour existant
- Enrichir le projet avec la connaissance du quartier des Renanaïses et Renanais
- Alimenter le cahier des charges qui servira de base à un futur concours d'architecture
- Permettre l'adhésion du plus grand nombre de Renanaïses et Renanais au projet

Les valeurs à partager

Objectifs pour le quartier et sa qualité de vie:

- Respecter le lieu, conserver son caractère et ses spécificités
- Construire dans les gabarits imposés par la réglementation actuelle
- Contribuer à une transformation cohérente du centre-ville

Logements

- Produire une diversité de logements pour répondre aux besoins de la population
- Assurer une mixité sociale à l'échelle du quartier
- Réaliser un projet de forte qualité (*urbaine, architecturale, environnementale*) et exemplaire sur le plan du développement durable

Activités

- Créer des surfaces d'activités afin de participer à l'attractivité du centre-ville
- Proposer des rez-de-chaussée attrayants contribuant à l'animation de l'îlot et du quartier
- Répondre aux besoins communaux et associatifs
- Partager des ressources (*mutualisation des espaces*)

Espaces publics

- Connecter l'îlot au réseau d'espaces publics existants et en devenir
- Développer des espaces publics, supports de vie de quartier



Ilot de la Savonnerie: **La démarche participative débute** **Une consultation en 4 étapes**



Soirée de lancement

Mardi 30 janvier 2018

19h30 à 21h au Forum du Gymnase de Renens

Séance d'information publique pour le démarrage de la démarche participative



Stand d'information

Samedi 3 février 2018

9h à 12h sur la Place du Marché de Renens

Possibilité de venir directement rencontrer les enquêteurs sur le stand ou/et de répondre à un questionnaire en ligne sur www.renens.ch/savonnerie



Ateliers de travail

Lundi 26 février 2018

18h30 à 22h à la Salle de spectacles de Renens

Travail par groupes sur les thématiques proposées



Soirée de restitution

Mardi 20 mars 2018

19h30 à 21h à la Salle de spectacles de Renens

Synthèse de l'ensemble des travaux (*questionnaires et ateliers*) et restitution des résultats obtenus

Participez au sondage en ligne sur
www.renens.ch/savonnerie



**Renens en
mouve>>>ent**

Contacts

TRIBU architecture sa

Lya Blanc & Laurent Guidetti
Rue de bourg 16-20 – Lausanne
T 021 331 04 40
blanc@tribu-architecture.ch
guidetti@tribu-architecture.ch

Ville de Renens

Sonia Rosello & Martin Hofstetter
Service Urbanisme
Rue du Lac 14 – 1020 Renens
T 021 632 74 02
sonia.rosello@renens.ch
martin.hofstetter@renens.ch

Janvier 2018



Ilot de la Savonnerie:

Quel quartier ?

L'îlot de la Savonnerie entre les rues de la Savonnerie, l'Avenue du 14-Avril et la rue de l'Avenir.

Pourquoi participer ?

- Pour exprimer vos envies sur l'aménagement du quartier: grâce à la démarche de participation, les projets menés par la Commune de Renens peuvent être en adéquation avec la vie quotidienne et les aspirations des Renanaïses et Renanais.
- Pour contribuer à améliorer votre cadre de vie: en ouvrant le débat, la Commune espère mettre en place une action publique plus efficace. Même si la participation allonge le processus, elle permet à la population d'enrichir le projet commun et de mieux se l'approprier.
- Pour vous impliquer dans la vie du quartier: la démarche de participation peut être l'occasion de rapprocher les différents acteurs présents et de raffermir les liens sociaux dans le quartier.

Qui peut participer ?

Tous les habitants de Renens intéressés par la démarche peuvent participer.

Où et quand participer ?



Soirée de lancement

Mardi 30 janvier 2018 – 19h30 à 21h au Forum du Gymnase de Renens



Stand d'information

Samedi 3 février 2018 – 9h à 12h sur la Place du Marché de Renens



Ateliers de travail

Lundi 26 février 2018 – 18h30 à 22h à la Salle de spectacles de Renens



Soirée de restitution

Mardi 20 mars 2018 – 19h30 à 21h à la Salle de spectacles de Renens



Participez au sondage en ligne sur
www.renens.ch/savonnerie

**Renens en
mouve**ent